

DES COUVERTS
VÉGÉTAUX AU MILIEU
DU LAVANDIN

PLUS DE 8 TONNES DE
DÉCHETS RAMASSÉS
AVEC L'OPÉRATION
NETTOYONS LE VERDON

REPENSER LE
POINT SUBLIME ET
LE COULOIR SAMSON

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

© D. Allemard



La charte du Parc naturel régional du Verdon, qui définit les objectifs de protection et de développement durable pour le territoire, arrivera à échéance en 2023. Il nous faut donc, dès à présent, commencer à préparer la nouvelle charte qui prendra le relais pour la période 2023-2038. Avant de définir de nouveaux objectifs, nous avons en 2019 réalisé une évaluation des actions menées et un bilan de l'évolution du territoire. Ces premiers travaux font d'ores et déjà ressortir des enjeux majeurs pour l'avenir du territoire, au premier rang desquels se trouve le changement climatique.



Quelle évolution réelle pour le Verdon ? Quels effets pouvons-nous craindre sur nos pratiques agricoles, sur les activités touristiques ? Comment s'y préparer au mieux ? Comment adapter nos maisons, revoir nos déplacements ? Le sujet est complexe et doit être pris à bras-le-corps. Il sera sans aucun doute, malheureusement, central dans la prochaine Charte du Parc.

BERNARD CLAP

Président du Parc naturel régional du Verdon

À LA MÉMOIRE DE...

Nous souhaitons saluer la mémoire de Catherine Leroy et Jacques Cru, fins connaisseurs de l'histoire du Verdon, et avant tout, habitants de ce territoire, respectivement le hameau de Talloire à Castellane et La Palud-sur-Verdon. Jacques Cru, auteur de l'ouvrage *L'histoire des gorges du Verdon*, a mené un formidable travail d'archives et de mémoire sur les gorges du Verdon. Catherine Leroy, à travers son implication dans l'association Petra Castellana, a œuvré à mieux nous faire connaître l'histoire des gens d'ici, du moyen Verdon. Qu'ils soient tous les deux remerciés pour leurs contributions et en espérant que ce travail de mémoire collective perdure.

Abonnez-vous !



Vous ne recevez pas cette lettre d'informations directement dans votre boîte aux lettres, ou pour être sûr de la recevoir personnellement, abonnez-vous gratuitement et simplement en nous transmettant votre adresse postale sur info@parcduverdon.fr ou au 04 92 74 68 00.



Les Gorges du Verdon sont connues pour leurs falaises de calcaire coloré et leur eau turquoise. En y regardant de près cependant, on découvre au fond de ces gorges toutes sortes de déchets : non seulement des morceaux de plastique variés laissés ou charriés par les crues, mais aussi des pneus, des conduits et barres de fer restant de travaux de construction.

Le Parc du Verdon, dans le cadre du programme de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur « zéro déchet plastique en Méditerranée », a fait appel à Mountain Wilderness pour extraire ces déchets dans cette zone très escarpée. Les écogardes ont eu donc pour mission de repérer ces déchets et ensuite d'organiser leur évacuation. Fin septembre, avec plus de 30 participants, ils ont extrait plusieurs tonnes de déchets des sentiers du Blanc-Martel, de l'Imbut et d'un secteur sur la colle de l'Olivier, évacués par les services des Communautés de communes Alpes Provence Verdon et Lacs et Gorges du Verdon.

Pour l'année 2019, d'autres opérations ont été organisées visant à retirer et trier les déchets. Cela permet à la fois une dépollution efficace des sites mais également d'effectuer une sensibilisation poussée sur un public souvent jeune. Les écogardes ont travaillé de concert avec les collégiens de Castellane, des jeunes encadrés par le service territorial éducatif de milieu ouvert de Toulon, un groupe de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi de Marseille et avec L'Occitane.

- Des prospections tout au long de l'année
- 7 opérations de ramassage en 2019
- 8 180 Kg ramassés, pesés et triés
- ± 340 personnes impliquées
- 9 écogardes mobilisés (dont 3 services civiques)

Afin de poursuivre cette démarche, le Parc du Verdon a signé la charte « Sud zéro déchet plastique » proposée par la Région et envisage de porter de nouvelles actions en coopération avec les intercommunalités et ses partenaires pour 2020.

DE L'HERBE AU MILIEU DU LAVANDIN

Le réseau Sol de REGAIN a été initié en 2017 sur le plateau de Valensole. Animé par le Parc du Verdon, en lien avec la Chambre d'agriculture O4 et la Société du canal de Provence, il rassemble 27 lavandiculteurs et 3 partenaires : le Centre régionalisé interprofessionnel d'expérimentation en plantes à parfum aromatiques et médicinales (CRIEPPAM), l'UMR Eco & Sols et la Société coopérative des plantes à parfum de Provence. Ce réseau a pour objectif de dresser l'état des lieux de la qualité des sols en proposant aux agriculteurs des analyses physico-chimiques et biologiques. Les agriculteurs expérimentent de nouvelles pratiques comme des semis de couverts végétaux entre les rangs de lavandin ou des épandages de composts de pailles de lavandin.

En 2017, une première campagne d'analyses a été effectuée sur 38 parcelles de lavandin, suivie de la seconde en 2019. On mesure ainsi le niveau de fertilité des sols. Plus il y a de matière organique et moins le travail du sol est intense, plus

on a de chance d'avoir un sol vivant, poreux et fertile. Vers de terre, bactéries, champignons, insectes... consomment la matière organique et la transforment en éléments minéraux que les plantes capteront. En se déplaçant dans le sol, les organismes vivants créent une porosité qui laisse passer l'eau et les gaz nécessaires au développement de la plante.

Agriculteurs et techniciens ont remarqué que les couverts végétaux apportaient une nette amélioration de la santé des lavandins. Ils freinent le ruissellement de l'eau et limitent l'érosion. Ils procurent de la matière organique pour les organismes vivants qui vont la consommer et fournir ainsi des éléments minéraux aux plantes. Ils attirent également des auxiliaires de culture comme les araignées.

Les analyses de 2019 confirment les hypothèses : les sols les mieux préservés et les plus fonctionnels sont ceux ayant reçu des apports de matières organiques réguliers, où le travail du sol s'est limité aux premiers centimètres et où les rotations ont été diversifiées.



Ces photos montrent des parcelles de lavandin prises au même moment, suite à une pluie de 40 mm. L'une est complètement inondée. Et sur l'autre, enherbée, on peut constater que l'eau a pénétré dans le sol.

De plus en plus d'agriculteurs sèment désormais de l'herbe entre les rangs du lavandin et ça n'enlève en rien la beauté de la floraison en juillet !

UNE TRAME POUR LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité connaît une crise sans précédent. En France métropolitaine et outre-mer, une espèce sur trois est dorénavant en danger de disparition. Et la santé de l'Homme et ses activités sont étroitement dépendants de la qualité des milieux naturels et des ressources qu'ils peuvent offrir.

L'artificialisation des sols, une consommation excessive et mal maîtrisée des espaces naturels et agricoles au profit de l'urbanisation et des grandes infrastructures (réseau routier, ferroviaire, etc.), constituent les causes majeures de ce déclin. Les espèces sont confrontées à une disparition progressive et à une dégradation de leurs habitats. Des lotissements ou des surfaces importantes imperméabilisées, clôturées, peuvent constituer de réels obstacles aux déplacements d'espèces. Si le Verdon bénéficie d'une image de territoire préservé, riche en

biodiversité, il est pourtant confronté à la première disparition d'une espèce, l'alouette calandre.

Préserver la biodiversité, c'est aussi préserver des continuités écologiques, c'est-à-dire de vastes espaces connectés entre eux où les espèces peuvent se déplacer, se reproduire et se nourrir.

Le Parc du Verdon a ainsi élaboré tout récemment la cartographie de ces continuités au travers de sa Trame verte et bleue. En premier lieu, cette trame doit guider les politiques d'aménagement du territoire, pour la prise en compte des continuités écologiques lors de l'élaboration et pour la mise en œuvre des documents d'urbanismes (plans locaux d'urbanisme).

Pour en savoir plus et comprendre cette Trame, le Parc a réalisé un module sur son site Internet www.parcduverdon.fr/trame-verte-et-bleue et une série de 7 vidéos explicatives.

L'ARTUBY EN ITINÉRANCE



Le Parc coordonne la création d'un réseau d'itinéraires pour favoriser la découverte et la rencontre des paysages et des visages du Verdon. Le Tour de l'Artuby, boucle de grande randonnée d'une centaine de kilomètres reliant 9 villages, enrichit désormais les « Tours du Verdon » après ceux du lac d'Esparron, du lac de Sainte-Croix et du plateau de Valensole. Cette collection proposera à terme près d'une dizaine de boucles qui permettront une offre de plusieurs séjours allant de 3 à 6 jours.

Le 14 septembre, c'est en marchant que les randonneurs ont célébré la création de ce nouveau chemin. Cette journée qui prolongeait la douceur de l'été fut un moment riche de rencontres et de partages. Pour l'occasion, 5 villages de l'Artuby s'étaient mis en quatre pour accueillir près de 200 randonneurs. C'est vers le hameau de Jabron que toutes et tous ont convergé. La fête a alors battu son plein autour d'un grand pique-nique et de spectacles qui ont enchanté les ruelles et placettes. Cette journée a permis également de mettre en lumière les fouilles archéologiques de la vallée du Jabron, témoignages de l'art de vivre en Verdon depuis des temps immémoriaux. Ce projet bénéficie des financements du programme Espace Valléen « Voir le Verdon en grand ! ».

Retrouvez toutes les randonnées du Verdon sur www.cheminsdesparcs.fr

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réalité du changement climatique fait désormais l'objet d'un consensus planétaire, mais elle est plus difficile à appréhender à l'échelle locale. Le territoire du Parc n'y échappant pas, il nous faut, pour mieux agir, connaître sa vulnérabilité par rapport aux domaines qui seront particulièrement impactés : écosystèmes, société (santé des populations, cadre de vie), environnement (biodiversité, ressource en eau), économique (agriculture, tourisme).

Comme le soulignent les travaux du GREC-Sud (Groupe régional d'expert sur le climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur), le territoire connaîtra une hausse des températures, qui aura pour impact une **augmentation des sécheresses estivales** en durée et en intensité. On assistera également à une importante diminution du manteau neigeux dont la fonte sera précoce en dessous de 1500 mètres, ce qui posera problème pour l'alimentation régulière des cours d'eau. Les précipitations seront de plus en plus tempétueuses et sont plus sujettes à l'incertitude. On estime néanmoins entre 10 et 20 % leur diminution.

Des évolutions qui impacteront le territoire à de nombreux niveaux

Le secteur agricole sera plus vulnérable, avec des **sécheresses estivales** plus intenses et plus longues. La hausse des températures sera incompatible avec les stades de développement des végétaux. Nous pouvons citer l'exposition aux gels tardifs ou précoces, la désynchronisation avec la période d'activité des pollinisateurs et la baisse du taux de reproduction. La qualité des récoltes pourrait en être durement affectée. La demande en irrigation, plus forte et précoce, devra être adaptée mais c'est surtout le type de production qui devra être adapté à ces changements majeurs.



250 hectares de forêts brûlés à Moustiers-Sainte-Marie en octobre 2017

La **forêt** sera également sous tension. Déjà, dans les Alpes du sud des dépérissements, principalement liés au stress hydrique, sont observés pour le sapin sur les versants sud et au-dessous de 1400 m d'altitude. Le chêne blanc montre une mortalité forte des branches et d'importantes pertes de croissance. L'accroissement du risque incendie est à craindre avec une saison propice aux feux qui s'est déjà allongée de 3 semaines durant les 60 dernières années.

Les **écosystèmes** sont eux aussi perturbés. Le réchauffement conduit à la montée en altitude d'espèces pour survivre, un phénomène déjà observé depuis plusieurs dizaines d'années pour le papillon apollon. Les décalages temporels entre éclosions plus précoces d'espèces et disponibilité de ressources alimentaires contribuent également à limiter leur survie.

Le **tourisme** pourrait être menacé avec un climat devenu moins attractif. Des vagues de chaleur renforcées pourraient changer les pratiques de fréquentation du territoire. Même s'il est difficile de prévoir l'effet du changement climatique sur l'attractivité des territoires, des questions se posent dans tous les cas sur les impacts potentiels liés au risque incendie accru : accès restreint ou interdit de certains massifs aux randonneurs et report sur d'autres activités et sites déjà très fréquentés, ou encore aux activités liées à l'eau (plages, eaux vives), si le maintien de certaines cotes d'eau n'est plus assuré sur les lacs ou si les possibilités de lâchers d'eau par les barrages sont réduites.

Concernant la **ressource en eau**, trésor rare et convoité en Provence, elle pourrait connaître des conflits d'usage. Son abondance limitée pourrait amener à moyen terme à faire des choix de gestion en priorisant ses différents usages : entre eau potable, irrigation, activités touristiques...

Enfin, le **quotidien des habitants** sera affecté : inconfort d'été dans le logement, augmentation du budget des ménages et de la consommation d'énergie (déplacements, recours à la climatisation...). Tandis que sur le plan sanitaire, les espèces végétales invasives et allergènes pourraient profiter du réchauffement pour proliférer.





© N. Maurel

Problèmes de défoliation en forêt causés par une espèce invasive, la pyrale du buis (ici au stade de chenille)

Un besoin d'agir, entre actions d'atténuation et d'adaptation

La lutte contre le changement climatique dans les territoires passe par deux types d'actions :

• Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Ces émissions sont plus faibles (par habitant) qu'en région, en raison notamment de la faible activité industrielle. Cependant, celles dues au transport sont plus élevées, dépendance oblige à la voiture pour assurer les déplacements au quotidien (trajets vers l'emploi notamment, plus de 40 % des habitants travaillent hors du territoire), avec comme facteur aggravant une offre en transports en commun très limitée. La diminution des GES étant très liée aux consommations d'énergie (gaz, fioul, bois, électricité), le chauffage et la climatisation vont devoir être contenus, avec des actions visant à en limiter l'usage, notamment sur la climatisation, qui connaît un essor important. Mieux isoler son logement, covoiturer ou encore s'alimenter plus localement contribueront à limiter les GES. L'agriculture représente pour sa part 11 % des émissions, liées notamment à un modèle de production majoritairement intensif.



La Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon ouvre un service expérimental de covoiturage www.covoitici-verdon.fr

• S'adapter aux effets présents et à venir

Le changement étant déjà à l'œuvre, il nous faut nous y adapter. Cette démarche peut passer par des actions diverses. Au niveau individuel, comme par exemple, améliorer le confort d'été des logements (isolation de toiture renforcée avec des matériaux adaptés comme la laine de bois, végétalisation des façades et abords des logements...) ou encore jardiner au naturel (paillage des sols pour limiter les apports en eau, compostage, favoriser la lutte biologique par la présence d'auxiliaires de culture comme les hérissons).

Il n'y a en effet pas de petites actions, toutes participent à cette lutte. Tous les acteurs (habitants, associations, entreprises, collectivités) doivent se mobiliser et dans l'idéal trouver des synergies.

Que fait le Parc ?



Le Parc situe son rôle dans l'animation de projets, en mettant la pluridisciplinarité de ses techniciens au service de la préservation des ressources et de la transition énergétique. Pour exemple, quelques actions :

- **Accompagner les agriculteurs** vers des pratiques respectueuses de la biodiversité, de l'eau, du sol, et leur permettre de mieux bénéficier des services apportés par la nature, à l'instar de la démarche Regain sur le plateau de Valensole. Ainsi que les bergers et les éleveurs dans la préservation de la ressource alimentaire pastorale (fourrages et pâtures).
- **Accompagner les entreprises et collectivités** volontaires dans des démarches d'économies d'énergie (bâtiments, éclairage public...), de projets d'énergie renouvelable, ou encore d'économies d'eau.
- Un accent particulier a été mis sur le **développement de l'itinérance** : création, promotion de nouvelles boucles pédestres, développement du tourisme à vélo avec la création d'une antenne de Vélo Loisir Provence, et création d'un site valorisant les sentiers de randonnée dans les Parcs de la région : cheminsdesparcs.fr
- Le Parc a initié une **démarche de valorisation patrimoniale des arbres** : en identifiant les variétés anciennes de fruitiers encore présentes, il accompagne les amateurs ou les communes volontaires dans leur sauvegarde avec la plantation de vergers (+ de 500 arbres plantés), et organise des formations pour transmettre les savoir-faire (greffe, taille douce, etc.).
- Étudier et expérimenter avec la commune de Moustiers-Sainte-Marie la **mise en œuvre de navettes autocars** vers le lac de Sainte-Croix.
- **Promouvoir la lutte contre la pollution lumineuse** (appui technique et financier sur la gestion de l'éclairage public, animations lors du « Jour de la nuit », label « Villes et villages étoilés »...).



ZOOM SUR

le programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte



De 2015 à 2018, en partenariat avec la Communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV), le Parc a animé un plan

d'actions allant dans le sens de l'atténuation et l'adaptation au changement, avec le soutien du ministère de la Transition écologique. Plus de 2 millions d'euros, au travers de 104 opérations, ont été consacrés notamment à la rénovation énergétique de bâtiments publics (écoles, mairies, salles polyvalentes) ou de parcs d'éclairage, en visant à réduire les émissions de GES et de 3 fois les consommations. En termes d'adaptation, les bâtiments ont été isolés en laine de bois (plus appropriée au confort d'été), l'éclairage public, moins énergivore, est éteint en cœur de nuit. 26 communes du territoire ont bénéficié de ce programme.



REPENSER LE POINT SUBLIME ET LE COULOIR SAMSON



Plusieurs projets sont en cours dans le Grand Site de France en projet des gorges du Verdon.

Le site du Point Sublime / Couloir Samson, sur la commune de Rougon, fait notamment l'objet d'une étude d'aménagement qui se termine. Plusieurs réunions publiques ont été organisées pour présenter ce projet et échanger avec les habitants, associations et usagers intéressés.



Ce projet a fait l'objet de multiples réunions avec les partenaires, les usagers, les habitants.

Ce site est le belvédère emblématique des gorges en rive droite du Verdon. Il accueille chaque année plus d'un million de visiteurs. Cette forte fréquentation pose des problèmes de circulation, de stationnement, d'accueil... Parallèlement, c'est un site naturel à enjeux (zone Natura 2000, Espace naturel sensible du département...) et qui connaît une diversité d'usages (randonnée, activités en eau vive, pêcheurs, balades,

escalade...). Cette forte fréquentation, non encadrée, génère des dysfonctionnements lourds (déchets, sanitaires, piétinement...).

Pour résoudre ces problématiques et mettre en valeur ce lieu exceptionnel, le Parc du Verdon porte un important projet en partenariat avec le département des Alpes-de-Haute-Provence (en charge de l'entretien des routes et de la modification du carrefour montant à Rougon). Outre l'évolution du carrefour, le projet prévoit sur le Point Sublime le déplacement du stationnement, la création d'un petit bâtiment d'accueil/information, un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite et la reprise du belvédère. Sur le Couloir Samson, le projet prévoit la création d'une zone de stationnement et la fermeture, en période estivale, de la route en aval de ce parking.

Ce projet d'aménagement est financé par l'Europe, l'État, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département dans le cadre du programme Espace Valléen *Voir le Verdon en Grand*. Il est conçu par un groupement de bureaux d'études (paysagistes, architectes) et étudié depuis plus d'un an. Le permis d'aménager a été déposé afin de pouvoir commencer les travaux à l'automne 2020.

UNE RÉSERVE BIOLOGIQUE DIRIGÉE DANS LA FORÊT D'AIGUINES



Suite à un long travail d'inventaires et de concertation par le Parc du Verdon et l'Office national des forêts, 592 hectares de hêtraie remarquable de la forêt communale d'Aiguines ont été classés en réserve biologique dirigée pour assurer sa préservation.

En réponse à une sollicitation de la mairie d'Aiguines, le Parc du Verdon et l'ONF, gestionnaire de la forêt communale d'Aiguines, ont travaillé de concert pour mettre en avant l'intérêt environnemental et patrimonial de cette forêt, et

trouver un statut de protection adapté pour la préserver sur le long terme. Cette forêt est remarquable à plus d'un titre. Elle fait partie du cercle fermé des forêts « anciennes », déjà mentionnée sur les anciennes cartes d'état-major ou de Cassini. La continuité forestière n'a ainsi jamais été interrompue dans le temps. Elle abrite aussi des hêtres pluricentennaires aux diamètres imposants, ainsi qu'une faune et une flore rares qui ne peuvent se développer que dans ces types de forêts.

L'outil « Réserve biologique dirigée » est apparu comme le plus adapté car il permet de préserver strictement la forêt, en la laissant évoluer librement. Il n'y aura pas de coupes à des fins de production de bois, mais la randonnée sur les chemins existants et répertoriés reste autorisée. La chasse pourra également s'exercer conformément à la réglementation en vigueur.

Disposer de telles forêts est une chance. Surtout dans le contexte de changement climatique, où il sera particulièrement intéressant d'observer comment la forêt se comporte en comparaison de forêts davantage gérées, moins diversifiées.



© W. Bédouchaud

UNE NOUVELLE VIE POUR LE PIGEONNIER DE VALX

Sauvé de la ruine dans les années 2000, par la reconstruction des murs et la pose d'une toiture lors d'un chantier de jeunes volontaires, ce pigeonnier était une « coquille vide ». En 2018-2019, sa restauration est devenue un support de formation aux techniques traditionnelles, pour différents publics (étudiants en architecture, habitants, agents communaux).

Ce pigeonnier n'accueille plus de pigeons mais servira, entre autre, d'espace de stockage pour les activités de la ferme.

DU CÔTÉ DU COLOSTRE

En 2019, le projet de restauration de la rivière du Colostre a pris un tournant « administratif ». Le dossier d'autorisation est examiné par les services de l'État et une enquête publique a été menée en octobre dernier. Le Parc du Verdon a pu présenter ce projet dans le cadre du Forum régional de l'eau, à l'occasion de la signature de la Charte régionale de l'eau, marquant ainsi le caractère exemplaire de cette opération. Et on se donne enfin rendez-vous à la fin de l'été 2020 pour la mise en œuvre des travaux.



Formation au plâtre pour 10 agents municipaux de Castellane, Comps-sur-Artuby, Aiguines, Bauduen, Saint-Laurent-du-Verdon et Aups.

OPÉRATION 1001 NUITS ALPINES

Cet été, grâce au partenariat entre la Communauté de communes Alpes-Provence-Verdon et le Parc du Verdon, 15 jeunes entre 9 et 11 ans ont séjourné au refuge de l'observatoire du mont Chiran pour découvrir le monde pastoral et l'astronomie. Ces jeunes étaient encadrés par l'AEP le Roc de Castellane et par l'association « Variations Couleurs » de Barrême. Ils ont vécu trois jours en montagne avec une ascension à pied jusqu'au refuge, deux nuits au sommet pour réaliser des observations astronomiques, rencontrer le berger, son troupeau et découvrir la faune et la flore.





Courrier scientifique 20 ans de biodiversité dans le Parc naturel régional du Verdon

La collection du courrier scientifique du Parc s'étoffe avec un nouveau numéro qui met l'accent sur la biodiversité. Dans le contexte général d'érosion de la biodiversité, il donnera un aperçu de celle du territoire du Verdon et de ses enjeux de conservation, par le prisme de 8 regards sur la faune et la flore. Forcément partiel, avec telle espèce ou groupe d'espèces mis en avant, ce numéro rappelle combien la connaissance est indispensable pour mieux comprendre et préserver notre environnement.

Ce courrier scientifique prépare aussi la prochaine mise en ligne d'un observatoire de la biodiversité du Verdon. Prévu pour 2020, il aura pour objectifs de suivre l'état de la biodiversité sur le territoire du Parc, mais plus encore nous l'espérons, de donner envie à tout un chacun et collectivement d'œuvrer en faveur de la biodiversité.

Courrier disponible dans les bibliothèques du territoire ou sur www.parcuverdon.fr



Synthèse d'étude De la conquête de la rivière au grand voyage des eaux



Issu d'une étude historique et ethnologique conduite par Pauline Mayer, cet ouvrage illustre, au travers de l'évolution du milieu fluvial, quelques aspects de la relation des habitants du Parc du Verdon à la ressource en eau et à la rivière depuis le XIX^e siècle. Trois récits d'eau, trois lieux, considérés pour leur exemplarité,

illustrent cette histoire culturellement riche au gré de la rivière :

- les digues et canaux de Saint-André-les-Alpes et la Mure-Argens au confluent de l'Issole et du Verdon,
- Fontaine-l'Évêque à Bauduen,
- et enfin, la grande hydraulique déployée entre Quinson et Vinon-sur-Verdon, en passant par Saint-Julien-le Montagnier et Ginasservis.

Cette synthèse d'étude est la 2^e éditée par le Parc. La précédente sur l'agrodiversité fruitière du Verdon provient de l'étude *Les Préalpes fruitières - Les variétés de fruits cultivées dans le Parc naturel régional du Verdon, XIX^e - XX^e*.

Ces 2 ouvrages sont disponibles dans les bibliothèques du territoire et sur www.parcuverdon.fr

À vélo au fil de l'eau et de l'histoire singulière du Verdon



Le Conservatoire du littoral et l'association la Grande traversée des Alpes ont créé, en partenariat avec l'association Vélo loisir Provence et le Parc du Verdon, un séjour touristique de 3 jours en vélo à assistance électrique au départ de Gréoux-les-Bains, autour des basses gorges et du lac de Sainte-Croix.

Plaquette d'information téléchargeable sur www.parcuverdon.fr ou disponible dans les offices de tourisme du territoire et les partenaires du projet.



L'Almanach du Verdon : le cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année !

Plus de 200 pages pour découvrir le Verdon, ses patrimoines, des astuces, des recettes, des portraits, des histoires d'hommes et de femmes qui font le Verdon...

À commander sur www.parcuverdon.fr

Les guides pratiques



Ces guides sont techniques et se veulent être pratiques pour vous aider à identifier des espèces ou réaliser vous-même des actions. Les derniers guides édités concernent :

- **Les espèces exotiques envahissantes** : 15 fiches d'espèces végétales et 6 fiches animales pour connaître et lutter contre ces espèces des milieux aquatiques du Verdon.
- **Concevoir, planter et entretenir des haies** : des conseils, des méthodes, des techniques, des bonnes adresses... pour vous accompagner sur le parcours d'un projet de plantation de haies.



Guides téléchargeables sur www.parcuverdon.fr

Le Parc en films

Vous pouvez voir en images les actions du Parc sur notre chaîne : www.youtube.com/parcuverdon

Plus de 50 vidéos publiées depuis 2012 sur des thèmes variés : la restauration du patrimoine, la biodiversité, les écogardes, le Colostre, l'offre marquée Parc, etc.



Vivre en Verdon n° 2
Décembre 2019

Cette lettre est disponible à la maison du Parc
Domaine de Valx O4360
Moustiers-Sainte-Marie
04 92 74 68 00

info@parcuverdon.fr
www.parcuverdon.fr

Directeur de publication :
Bernard Clap

Comité de lecture :

équipe technique,
S. Giovanni,
M. Economidès, A. Robert

Conception :
MAGE - F. Mekderian

Tirage :
5 000 ex. Édité
sur papier recyclé

Dépôt légal :
N° I.S.S.N. 1293-3287

